

AVIS PUBLIC



DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Numéro 1883-272

AVIS est par les présentes donné aux personnes intéressées que le conseil d'arrondissement de Saint-Léonard statuera sur une demande de dérogation mineure au règlement de zonage numéro 1886 et ses amendements, concernant le bâtiment situé au **5650, rue du Hautbois** à Saint-Léonard, lots numéros 1 124 236 et 3 630 384 du cadastre du Québec, dans la zone C02-14.

Cette dérogation vise à ce que :

- la distance minimum de 0,60 mètre entre une construction souterraine et le niveau du sol adjacent, exigée à l'article 6.1.2.1, item 5 a) du règlement de zonage numéro 1886, soit réduite à 0,30 mètre pour le garage au sous-sol empiétant dans les marges.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande, lors de la séance du conseil d'arrondissement qui se tiendra **le lundi 5 juin 2006, à 19 h à la salle du conseil de la bibliothèque municipale située au 8420, boulevard Lacordaire.**

Donné à Montréal,
arrondissement de Saint-Léonard,
ce 10^e jour du mois de mai 2006.

**LE SECRÉTAIRE D'ARRONDISSEMENT,
M^e DANIELLE RUEST**